

L'Art pour Grandir**Le contexte de l'innovation**

La Ville de Paris finance et anime un réseau important en faveur de la découverte culturelle et de l'éducation artistique. Il s'est agi de coproduire des projets entre les institutions culturelles (théâtres, musées, orchestres, conservatoires, bibliothèques) et les équipes pédagogiques (Professeurs de la ville de Paris, animateurs) en créant de nouvelles collaborations et de nouveaux outils.

L'idée innovante

La Mairie de Paris a mis en place un programme éducatif pour favoriser l'accès de tous les jeunes parisiens à la culture et à ses institutions. Le label « L'Art pour Grandir » permet d'identifier toutes les actions destinées à développer les liens entre écoles et établissements culturels. Conçu comme des parcours sur une ou plusieurs années scolaires, chaque projet permet de créer un lien entre institutions scolaires et institutions culturelles.

L'objectif recherché

Les programmes « L'Art pour Grandir » ont impliqué pour l'année 2009/2010 : 244 écoles élémentaires et maternelles, 130 centres de loisirs, 36 collèges, 10 musées municipaux, le Fonds Municipal d'Art Contemporain : FMAC, 1 théâtre, 2 formations musicales, 18 salles de cinéma, 4 associations.

L'objectif est de passer de 40% pour cette première année à 60% des établissements scolaires en 2010/2011 concernés par un programme « L'Art pour Grandir », en impliquant davantage d'institutions culturelles.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Chacun des projets présente des spécificités d'approche mais ont tous en commun :

- de reposer sur la fréquentation régulière d'une institution culturelle, faisant prendre conscience aux enfants – et à leurs parents- que les musées, théâtres, salles de concert et de cinéma etc. leur sont grand ouvert, et leur proposent l'accès à un univers exceptionnel ;
- de construire des projets participatifs inscrit dans la durée, permettant aux enfants de bénéficier de l'apport des différents acteurs (enseignants, animateurs, médiateurs, artistes, professionnels, et.) et ce tout au long de l'année ;
- de valoriser le travail des enfants en imaginant une restitution des actions conduites, dans un établissement culturel.

Un réseau de partenaires privés sensibles à la thématique « éducation et culture » a été mis en place ; il a permis de financer un des projets et de signer un partenariat avec le site éducation de France Télévision « curiosphère »

Le contenu de la réalisation

Onze projets de jumelage entre établissements scolaires et structures culturelles ont été lancés depuis la rentrée 2009 : le FMAC à l'école, Au Pays des musées, « Ecoles amies des musées » Mon premier cinéma, Orchestre à l'école, l'école du spectateur au théâtre de la ville, mini résidences de l'ensemble orchestral de Paris, Mon Journal du Monde, photos de groupes

photos de classes, les résidences des talents lyriques, le festival parisien du film scolaire et périscolaire. (cf dossier de presse joint)

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Mobilisation des personnels des musées, du FMAC, des animateurs des centres de loisirs, des Professeurs de la Ville de Paris, des équipes artistiques, des services de la communication.

284 520€ en subvention de la collectivité plus 39480 € en apport de partenaires privés

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Tous les projets ont fait l'objet d'une restitution publique, 3 cahiers (ci joints) ont été produits cette première année et remis à chacun des enfants ayant participé aux opérations « Au pays des musées » « Le FMAC à l'école », et « Ecole amie des musées « Musée d'Art Moderne, école du faubourg Saint Denis ».

Plusieurs articles de presse ont rendu compte de ce dispositif. L'objectif est d'étendre ces programmes à d'avantage d'institutions culturelles pour toucher 60% des établissements scolaires à l'horizon 2011